



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

TRAVAUX à L'EGLISE

Date de convocation du Conseil municipal : 20;06;02

"Démolition des enduits intérieurs et
pose de grilles à 2 vantaux en fer forgé
à l'entrée de l'édifice".

PRÉSENTS : MM. L'ensemble des Conseillers Municipaux

à l'exception de :

ABSENTS : MM. MOCAER Sandrine, excusée.

M. MANAC'H Alexis

a été élu secrétaire.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal des travaux à effectuer dans l'église, classée monument historique.

Les travaux concernent la démolition des enduits intérieurs et la fabrication et la pose de grilles à 2 vantaux en fer forgé à l'entrée de l'édifice .

Ces travaux s'élèvent à 17 696;87 EUROS HT, le plan de financement à titre indicatif, pourrait être le suivant :

.ETAT - Ministère de la Culture
40 % du montant HT soit

7078;75 euros

.Région BRETAGNE
30 % du montant HT soit

5309;06 euros

.DEPARTEMENT du Finistère
25 % du montant HT soit

4424.22 euros

.COMMUNE
5 % du montant HT soit
(la TVA récupérable réglée par la Commune)

884;84 euros

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve le montant des travaux à réaliser et le plan de financement et le choix des entreprises présentés par l'architecte des Bâtiments de France.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

